



Les maires et la sécurité routière: 8 leviers pour agir.

À l'initiative de la Délégation à la sécurité routières (DSR) et de l'Association des Maires de France (AMF), cet ouvrage a été réalisé par les équipes du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

PREMIÈRE PARTIE

- Les réponses aux principales interrogations concernant la sécurité routière

DEUXIÈME PARTIE

- Les 8 leviers pour agir sur la sécurité routière

Levier n° 1 : Piloter la sécurité routière au sein de sa commune

Levier n° 2 : Intégrer la sécurité routière dans le développement et l'aménagement du territoire

Levier n° 3 : S'appuyer sur sa connaissance du territoire pour agir sur la sécurité routière

Levier n° 4 : Élargir le champ d'action « sécurité routière » au-delà des limites communales

Levier n° 5 : Établir un protocole « sécurité routière » au sein de l'administration locale

Levier n° 6 : Mobiliser les citoyens sur la sécurité routière

Levier n° 7 : Intégrer la sécurité routière dans les événements festifs et les lieux de loisirs

Levier n° 8 : Se coordonner avec les forces de police ou de gendarmerie

TROISIÈME PARTIE

- Quelques repères pour aider les élus

Rôle et responsabilité du maire

Une organisation structurée des ressources en appui aux maires

QUATRIÈME PARTIE

- Annexes

Autres acteurs et partenaires « Sécurité routière »

Modèle de charte « Prévention alcool » : la Charte Label Fête

Modèles de convention de coordination

Ressources bibliographiques

Thème:

Sécurité routière ^[1]

Date du document:

Jeudi Janvier 4 2018

Visibilité du contenu de groupe:

Public - accessible to all site users

Résumé:

En tenant compte du risque dans les aménagements de voirie, en menant directement des opérations de sensibilisation et de prévention, en s'appuyant sur d'autres acteurs comme les services de l'État, le Département, les milieux associatifs ou les habitants eux-mêmes, les élus locaux sont des acteurs à part entière de la sécurité routière sur leur territoire. Ce guide, simple et didactique, se veut être l'outil de référence des élus pour participer ensemble à la mise en œuvre de cette politique publique. Actualisation de la première publication d'août 2006, il présente notamment des leviers d'action concrets à la disposition des maires.

Mots-clés:

commune; maire; prévention; sécurité routière; insécurité routière [2]

Auteur(s):

CEREMA

Fichier(s) :

-  maires_et_securite_routiere.pdf [3]

[Retour à la base documentaire](#) [4]
